

Provence-Alpes-Côte d'Azur



N° 39

Décembre 2017

En 2015, Provence-Alpes-Côte d'Azur a franchi le seuil des 5 millions d'habitants

Au premier janvier 2015, Provence-Alpes-Côte d'Azur a dépassé le seuil des cinq millions d'habitants. Entre 2010 et 2015, la population a augmenté de 0,4 % en moyenne chaque année, soit un rythme proche du niveau national (+ 0,5 %). Au cours de cette période, le solde naturel a davantage contribué à la croissance démographique que le solde migratoire. Paca est ainsi moins attractive que les autres régions du sud de la France.

Profitant de l'installation de nouveaux habitants, le Var est le département le plus dynamique de la région. À l'inverse, dans les Bouches-du-Rhône et en Vaucluse, la croissance démographique est assurée par le solde naturel qui compense le déficit migratoire. La périurbanisation reste à l'oeuvre et s'accompagne d'un déficit migratoire des grands pôles urbains au bénéfice de leurs couronnes.

Fabrice Michailescu, Insee

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, entre 2010 et 2015, la population a augmenté de 0,4 % en moyenne chaque année, pour s'établir à 5 007 977 habitants (*figure 1*). Ce rythme de croissance est légèrement inférieur à la moyenne nationale (+ 0,5 %). Paca ne figure pas parmi les régions les plus dynamiques, devancée notamment par les autres régions du sud de la France (Corse, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine) et par celles de l'ouest (Pays de la Loire, Bretagne).

Érosion du solde migratoire en Paca

En Paca, la croissance due au solde naturel, c'est-à-dire à l'ex-cédent des naissances sur les décès, est légèrement inférieure à 0,3 % par an sur la période 2010-2015. La contribution du solde naturel est plus élevée dans la région que dans les autres régions du sud (notamment en Corse ou en Nouvelle-Aquitaine). Elle est toutefois inférieure à celle de territoires plus jeunes, en particulier les départements d'outre-mer (de + 0,4 % en Martinique à + 2,3 % en Guyane) et l'Île-de-France (+ 0,9 %).

Par ailleurs, en Paca, la contribution du solde migratoire à l'augmentation de la population est positive : légèrement inférieure à + 0,2 % par an sur la période 2010-2015. La région reste toutefois moins attractive que les autres régions du sud, où les mouvements migratoires concourent fortement à la croissance démographique (respectivement + 1,1 %, + 0,7 % et + 0,6 % en Corse, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine).

En Paca, le rythme de croissance de la population s'est infléchi par rapport à la période précédente : entre 1990 et 2010, la population avait augmenté de 0,7 % en moyenne chaque

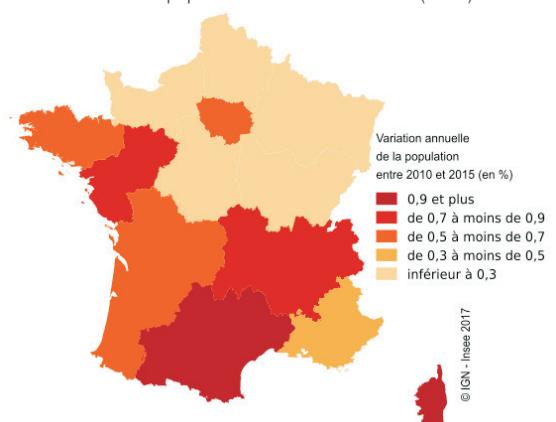
année. Cette inflexion est due à la diminution de l'excédent migratoire, qui est passé de 0,5 % par an entre 1990 et 2010 à 0,2 % par an entre 2010 et 2015. Dans le même temps, le solde naturel progressait légèrement (+ 0,3 % après + 0,2 %).

Le Var reste le département le plus attractif de la région

Trois groupes de départements se distinguent au plan de la dynamique démographique. Dans le Var, les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence, la croissance démographique est

1 Une croissance démographique plus faible que dans les autres régions du sud

Variation annuelle de la population entre 2010 et 2015 (en %)



Source : Insee, recensements de la population 2010 et 2015

2 Le Var, les Hautes-Alpes et le Vaucluse sont plus dynamiques que la moyenne nationale

Population municipale en 2015, évolution entre 2010 et 2015 et contributions des soldes naturel et migratoire, par département (en %)

	Population municipale	Taux de variation annuel moyen en %		
		2015	dont solde naturel	dont solde migratoire apparent
Alpes-de-Haute-Provence	161 799	0,2	-0,1	0,3
Hautes-Alpes	140 916	0,6	0,1	0,5
Alpes-Maritimes	1 082 440	0,1	0,1	0,0
Bouches-du-Rhône	2 016 622	0,4	0,5	0,0
Var	1 048 652	0,8	0,0	0,7
Vaucluse	557 548	0,5	0,4	0,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 007 977	0,4	0,3	0,2
France métropolitaine	64 300 821	0,5	0,4	0,1

Lecture : la somme des soldes naturel et migratoire peut légèrement différer du total du fait des arrondis.

Source : Insee, recensements de la population 2010 et 2015

essentiellement portée par l'excédent migratoire (*figure 2*). Le Var est le département le plus dynamique : sa population s'est accrue de 0,8 % par an entre 2010 et 2015, quasi exclusivement du fait des migrations résidentielles. À l'inverse, dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse, le solde migratoire est presque nul mais le solde naturel est nettement excédentaire. Enfin, avec un solde naturel et un solde migratoire quasiment nuls, la population des Alpes-Maritimes est stable sur la période 2010-2015 (+ 0,1 %).

L'attractivité de tous les départements de Paca est en baisse par rapport à la période 1990-2010. Ce phénomène est encore plus marqué dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Alpes-Maritimes.

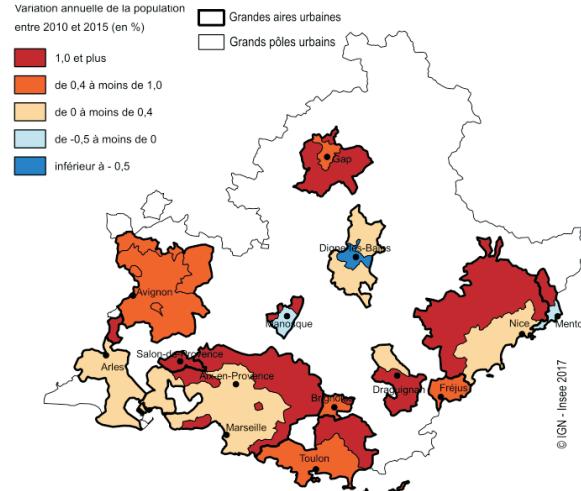
La périurbanisation se poursuit autour des principaux pôles urbains...

Dans les principaux pôles urbains de la région, la croissance démographique est soutenue par un solde naturel positif. Elle est toutefois ralenti par un déficit migratoire vis-à-vis des autres territoires, qui traduit la poursuite du mouvement de périurbanisation (*figure 3*). La population du grand pôle urbain de Marseille – Aix-en-Provence a ainsi augmenté de 0,3 % par an en moyenne entre 2010 et 2015, l'excédent naturel (+ 0,5 % par an) ayant compensé le déficit migratoire (- 0,2 %). Le pôle urbain de Nice s'inscrit dans la même tendance avec un solde naturel positif (+ 0,2 % par an en moyenne) et un solde migratoire négatif (- 0,1 %).

La population du pôle urbain d'Avignon est en augmentation marquée sur la période, sous l'effet de soldes naturel et migratoire tous deux positifs (respectivement + 0,5 % et + 0,2 % par an en moyenne). Le pôle urbain de Toulon se distingue par un accroissement naturel nul et par une attractivité supérieure

3 La croissance démographique est moindre dans les pôles urbains que dans leurs couronnes

Variation annuelle de la population entre 2010 et 2015 dans les pôles urbains et leur couronne en Provence-Alpes-Côte d'Azur (en %)



Source : Insee, recensements de la population 2010 et 2015

aux autres principaux pôles de la région (+ 0,4 % par an en moyenne).

Le déficit migratoire des grands pôles se réalise largement au profit de leur couronne, dont le solde des entrées-sorties est très excédentaire. C'est le cas dans les couronnes des pôles d'Avignon (+ 0,4 %), de Marseille – Aix-en-Provence (+ 0,8 %), de Nice (+ 0,9 %) et de Toulon (+ 1,5 %).

... comme autour des villes de taille moyenne

Le phénomène de périurbanisation s'observe également autour des villes de taille moyenne. Entre 2010 et 2015, l'accroissement de la population des couronnes des pôles de Gap et Manosque est porté par un mouvement migratoire important (respectivement + 1,2 % et + 1,8 % par an). Le constat est semblable autour de Menton, où la population diminue dans le pôle urbain mais s'accroît dans la couronne (- 0,5 % contre + 2,8 %).

En revanche, dans l'arrière-pays varois, l'attractivité migratoire concerne à la fois les pôles et leur périphérie. Dans les aires urbaines de Brignoles et Draguignan, la croissance démographique est ainsi bien supérieure à la moyenne régionale : respectivement + 0,9 % et + 1,5 % par an.

Les communes situées hors de l'influence des pôles urbains profitent d'un excédent migratoire élevé (+ 0,7 % par an) qui compense le déficit naturel de ces territoires (- 0,3 % par an). ■

Sources

Cette étude est fondée sur les « populations municipales légales », issues des **recensements de la population** réalisés par l'Insee, en partenariat avec les communes. Les statistiques de l'état civil sur les naissances et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee.

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenthi
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :
Alberto Lopez
Rédacteur en chef :
Jérôme Domens

Credits photos :
à définir

ISSN : 2417-1417 (en ligne)
© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Retrouvez les données sur les populations légales 2015 sur www.insee.fr
- Vallès V., « Du nord au sud, les mouvements naturels et migratoires opposent les départements. », *Insee Focus* n° 107, décembre 2017

